

- étude des possibilités d'utilisation de l'énergie solaire pour satisfaire aux besoins en énergie électrique du Niger;
 - projet de recherche visant à créer une variété de blé à croissance rapide, résistant à la rouille et adaptée au climat du Kenya, et formation de personnel d'appoint autochtone capable de mener à bien ces cultures.
7. Tout ce qui précède a trait aux programmes bilatéraux. En outre, l'ACDI accorde 25.3% de son budget aux organismes multilatéraux engagés dans le développement, certains ayant aussi recours aux spécialistes canadiens des sciences et de la technologie et aux compétences institutionnelles du Canada pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes. Un des plus importants usagers multilatéraux des services d'experts-conseils techniques canadiens, notamment dans le domaine de la gestion et de l'ingénierie, est la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).
 8. L'ACDI fournit une aide financière et technique multilatérale directe aux autochtones des pays en voie de développement en vue de leur permettre d'exploiter leurs aptitudes technologiques. Elle le fait par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et de huit instituts de recherches en agriculture. En outre, cette aide multilatérale est accordée à l'OMS dans le cadre de programmes de recherches sur l'étude des maladies tropicales, à la WAITRO ainsi qu'à de multiples établissements d'aide et de formation techniques comme l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies (UNITAR), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), l'Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), le Laboratoire international de recherches sur les maladies animales (LIRMA) et le Centre international de la pomme de terre (CIP).
 9. On sait bien que trop peu d'efforts ont été déployés et concertés en vue d'utiliser réellement les ressources de la science et de la technologie pour solutionner les grands problèmes du sous-développement. Les cas où l'expérience a été tentée nous ont toutefois fourni quelques exemples des choses qui peuvent être réalisées. Les fondations Ford et Rockefeller et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ont tous parrainé des programmes pilotes en vue de mettre au point des techniques agricoles appropriées, telles la création de nouvelles variétés de blé et de riz à haut rendement et leur introduction dans les pays d'Asie du Sud-Est. Résultat, il s'est opéré une véritable révolution de la production alimentaire dans cette région du monde. La production de blé et de riz s'est déjà grandement accrue et il est tout à fait réaliste de prévoir que l'Inde et le Pakistan pourront d'ici dix ans atteindre l'autosuffisance en ce qui concerne la production des grains de provende, exploit qui aurait paru irréalisable il y a à peine dix ans.
 10. La mise au point d'appareils électroniques et de moyens de communications par satellite constituent un autre exemple de la contribution de l'ACDI. Grâce à cet apport, la population du Tiers-monde peut maintenant recevoir une formation de base beaucoup plus rapidement que ne le permettaient les méthodes traditionnelles et, virtuellement du moins, à un coût unitaire moindre. Le Canada a aussi contribué aux transferts de technologie nucléaire permettra la création d'ensembles agro-industriels dont les activités principales seront axées sur le dessalage de l'eau et la production d'engrais à faible coût.
- Les méthodes modernes de commercialisation, les relations publiques et les nouvelles techniques de gestion peuvent aider à franchir ce qui est peut-être le plus grand obstacle au développement: les attitudes, habitudes et préjugés profondément enracinés. Dans presque tous les domaines, il existe, virtuellement ou effectivement, des aptitudes scientifiques et technologiques essentielles qui peuvent être adéquatement exploitées pour régler les grands problèmes du sous-développement.
11. Le gouvernement canadien a révélé son intention d'atteindre l'objectif de 0.7 p. 100 du produit national brut fixé par les Nations Unies en ce qui concerne sa participation à l'aide au développement et il entend y parvenir en augmentant chaque année sa contribution à ce chapitre. On peut donc s'attendre à une hausse correspondante de notre utilisation prochaine des ressources canadiennes en science et en technologie. Par le passé, ces ressources ont servi à répondre aux demandes d'aide formulées dans le cadre de chacun des projets qui nous étaient soumis. Même si chaque projet visait à faire correspondre une compétence particulière du Canada à un besoin précis d'un pays en voie de développement, nous n'avons pu jusqu'à présent évoluer dans aucun cadre précis qui aurait pu nous permettre de planifier nos programmes en fonction d'une utilisation maximale de ces ressources.
 12. C'est évidemment une des raisons pour lesquelles l'ACDI estime que le Canada a besoin d'une politique scientifique. Pour planifier, nous devons parfaitement connaître les aptitudes du Canada en matière de science